



# AVIS DE VACANCE DE FONCTIONS

## dans les établissements hospitaliers

### de la Nouvelle-Calédonie

N° CS19-3460-38 du 31/01/2019

LOCALISATION DU POSTE	DESSCRIPTIF DU POSTE
<b>Collectivité :</b> Centre hospitalier territorial (CHT) Gaston Bourret	<b>Intitulé des fonctions :</b> Chef de service
<b>Service :</b> Pharmacie	<b>Corps :</b> Praticien des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie
<b>Site :</b> Médipôle de Koutio - Dumbéa	<b>Clôture des candidatures :</b> 28/03/2019

Pour ces fonctions, les candidats devront remplir les conditions prévues par la délibération modifiée n° 139/CP du 26 mars 2004 portant statut des praticiens des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie.

Le dossier de candidature, composé d'une demande manuscrite aux fonctions de chef de service et d'un curriculum vitae détaillé, doit **obligatoirement être accompagné d'un projet de service.**

#### **MODALITES DE DEPOT DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature complet doit :

➤ **soit être déposé, contre récépissé**, à l'adresse suivante :

*Direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie  
Service Tutelle et Planification Hospitalières  
7, rue Paul Doumer (ancien site du CHT – Bâtiment C – Rez-de-chaussée)  
Nouméa*

➤ **soit être transmis, par voie postale, sous pli recommandé**, à l'adresse suivante :

*Direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie  
Service Tutelle et Planification Hospitalières  
B.P M2  
98849 Nouméa Cédex  
Nouvelle-Calédonie*

**Le respect de la date limite de dépôt des candidatures est apprécié au vu de la date de réception du dossier par la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie (DASSNC).**

**Tout dossier incomplet ou non conforme à la date de clôture des candidatures ou parvenu à la DASSNC après cette date est réputé irrecevable. Le candidat sera informé des motifs de l'irrecevabilité de son dossier.**

**Tout dossier réceptionné par voie électronique sera réputé irrecevable.**